

## CONTRAT DE TRAVAIL

entre

**l'Association des communes du Gibloux pour les services régionaux**  
(ci-après : l'employeur), d'une part,

et

**Madame/Monsieur**

- nom : ZARINI
- prénom : Jean-Luc
- domicile : 1763 Granges-Paccot Rte des Grives 55
- date de naissance : 23/08/1953
- numéro AVS : 756.7910.2737.17

(ci-après : l'employé(e), d'autre part.

\* \* \*

### 1. Fonction de l'employé(e)

L'employé(e) est engagé(e) en qualité de: **Bibliothécaire**

### 2. Date d'entrée en fonction

01/03/2008

### 3. Fin du contrat

Ce contrat est conclu pour une durée (biffer ce qui ne convient pas) :

- a. indéterminée
- b. déterminée. Il prendra fin le

### 4. Taux d'activité

20.00 % (travail horaire)

### 5. Salaire

Le salaire mensuel brut versé 12 fois l'an s'élève, dès le début du contrat / dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à **690.00 francs. (Un décompte des heures est effectué à fin décembre de chaque année).**

Code : DIR-FOR-4.5-10	Auteurs : DI	Date : 23/02/2009
Révision : 1	Libération : DI	Nom du fichier : Contrat de travail





## COMMUNE DE GIBLOUX

Secrétariat général  
Route de Grenilles 6  
Case postale 70  
1726 Farvagny

Téléphone 026 411 96 00  
Téléfax 026 411 96 10  
administration@commune-gibloux.ch

Monsieur  
Jean-Luc Zarini  
Rte des Grives 55  
1763 Granges-Paccot

Farvagny, le 20 décembre 2017

### Résiliation des rapports de travail – Bibliothèque régionale du Gibloux

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier du 14 décembre 2017 annonçant la résiliation de votre contrat de travail pour le 31 mars 2018, délai respecté conformément à la LPers (loi sur le personnel de l'état), à savoir :

**Art. 42 Démission**

*Le collaborateur ou la collaboratrice peut démissionner moyennant le respect du délai de résiliation de trois mois pour la fin d'un mois.*

En vous remerciant d'ores et déjà pour tout le travail effectué durant cette décennie, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous adresse mes cordiales salutations.

SECRETARIAT GENERAL

Nadia Galley  
Responsable RH

Copie à Mme Claire-Lise Progin, responsable BRG

